



# ASSEMBLÉE NATIONALE

## 8ème législature

### Publicite

Question écrite n° 38028

### Texte de la question

M Andre Labarrere attire l'attention de M le ministre de la culture et de la communication sur la part croissante prise par la publicite dans nos programmes audiovisuels. Alors que depuis une decennie, la publicite francaise s'est progressivement affirme comme un art, la multiplication des spots risque de la banaliser et de rompre la complicité qui s'etait etablie entre elle et les Francais. La publicite est certes utile. Elle doit, par les ressources financieres qu'elle genere, participer au financement de nos programmes, alimenter les budgets de creation et d'autre part valoriser les performances de nos entreprises. Or l'on constate que la publicite est desormais maitre de nos espaces audiovisuels et qu'elle a « pris le pouvoir a la television ». Aussi, il lui demande de lui faire savoir si nos six chaines de television respectent, en la matiere, leurs cahiers des charges. Il souhaiterait, par ailleurs, connaitre l'evolution du marche publicitaire - en temps et en volume financier - sur ces six chaines et cela mois par mois depuis janvier 1987.

### Données clés

**Auteur :** [M. Labarrère André](#)

**Circonscription :** - SOC

**Type de question :** Question écrite

**Numéro de la question :** 38028

**Rubrique :** Television

**Ministère interrogé :** culture et communication

**Ministère attributaire :** culture et communication

### Date(s) clé(s)

**Question publiée le :** 14 mars 1988, page 1095